



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 18 JUILLET 2019

L'an deux mille dix-neuf et le Jeudi dix-huit du mois de Juillet à dix-neuf heures et quatre minutes, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués le Jeudi onze Juillet 2019, se sont réunis dans la salle des délibérations de la Mairie du Moule, sous la Présidence du Maire Gabrielle LOUIS-CARABIN.

Etaient présents : MM. Gabrielle LOUIS-CARABIN, Jean ANZALA, Pierre PORLON, Rose-Marie LOQUES, Jean-Baptiste SOUBDHAN, Sylvia SERMANSON, Harry ROUX, Liliane FRANCILLONNE, Joël TAVARS, Marie-Alice RUSCADE, Dantès ABASSI, Nadia OIJAGIR, Joseph HILL, Grégory MANICOM, Claity MOUNSAMY, Marius SYNESIUS, Jacques RAMAYE, Annick CARMONT, Patrick PELAGE, Evelyne MESSOAH, Jean ARDISSON.

Représentés : MM. Betty ARMOUGON (Jean ANZALA), Evelyne CLOTILDE (Dantès ABASSI), José OUANA (Rose-Marie LOQUES), Michel SURET (Jacques RAMAYE), Marcelin CHINGAN (Grégory MANICOM).

Absent excusé : M. Thomas ZITA.

Absents : MM. Sabine MAMERT-LISTOIR, Stella GUILLAUME, Daniel DULAC, Jérôme Thierry CHOUNI, Françoise FONLEBECK-DIELNA, Seetha DOULAYRAM, Déborah HUSSON, Joanie ACHOUN.

Membres en exercice :	Membres présents :	Membres représentés :	Absent excusé :	Absents :
35	21	05	01	08

Le quorum étant atteint, vingt-un (21) Conseillers étant présents, cinq (05) représentés, un (01) absent excusé et huit (08) absents, le Maire Gabrielle LOUIS-CARABIN, déclare la séance ouverte.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales Madame Sylvia SERMANSON est désignée pour assurer le Secrétariat de séance.

Programmation 2019 du Contrat de Ville du Moule

4/DCM2019/79

Madame Le Maire explique aux élus que le Contrat de Ville du Moule, signé le 10 Juillet 2015, par plusieurs partenaires du dispositif, est entré dans sa 4^{ème} année de mise en œuvre.

Elle ajoute qu'afin d'élaborer cette programmation 2019, la procédure d'appel a été lancée en Février 2019. Elle a permis d'accompagner les porteurs de projets dans la mise en œuvre d'actions visant le renforcement de la qualité de vie des quartiers prioritaires et de leurs habitants. Il s'agissait de faire émerger et de soutenir des initiatives qui permettent d'atteindre les objectifs stratégiques et opérationnels fixés pour toute la période 2016-2020.

Elle précise que les projets présentés dans ce cadre vont bénéficier du soutien ou des financements de l'ensemble des partenaires financeurs du Contrat de Ville du Moule engagés, sur la durée du Contrat, à intervenir sur leur droit commun pour mettre en œuvre et accompagner des projets au bénéfice des quartiers prioritaires et de leurs habitants.

Accusé de réception en préfecture
171-21071 MLE 20190718-90 C2019-DE
Date de télétransmission : 30/07/2019
Date de réception en préfecture : 30/07/2019

Elle informe que la programmation 2019, comme les précédentes, a été présentée en Comité Technique Territorial du Contrat de Ville en Mai 2019.

Elle mentionne qu'elle a ensuite été soumise au Comité de Pilotage en Juin 2019.

Elle termine en disant que, comme précisé, dans les documents joints en annexe, au titre de l'année 2019, les actions menées relèveront des piliers Cohésion sociale, Développement économique, Cadre de vie et renouvellement urbain et Gouvernance.

Le Conseil Municipal,
Où le Maire en son exposé,
après discussion et échanges de vues
DÉCIDE À L'UNANIMITE
Vote à scrutin public

Article 1 : De valider la programmation 2019 du Contrat de Ville telle que présentée par Le Maire dans son rapport introductif.

Article 2 : D'attribuer, conformément aux tableaux annexés à la présente délibération, les subventions aux associations qui contribuent à la mise en œuvre de la programmation 2019 du Contrat de Ville.

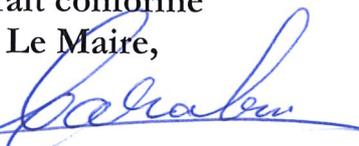
Article 3 : D'autoriser Le Maire à solliciter des contributions financières de l'ensemble des partenaires du dispositif pour la mise en œuvre opérationnelle de ladite programmation.

Article 4 : D'autoriser Le Maire à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la mise en œuvre de la programmation 2019.

Article 5 : Le Maire et le Directeur Général des services sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Article 6 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Guadeloupe dans le délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat. Ce recours pourra être effectué par le biais de l'application informatique « Télérecours citoyens » (www.telerecours.fr).

Fait à Le Moule, le 18 Juillet 2019


Pour extrait conforme
Le Maire,

Gabrielle LOUIS-CARABIN

Les actes pris par la commune sont exécutoires de plein droit dès qu'il a été procédé à leur publication ou affichage ou à leur notification aux intéressés ainsi qu'à leur transmission au représentant de l'Etat dans la Région.

Notifiée et publiée le 30/07/2019

Accusé de réception en préfecture
971-219711173-20190718-4DCM201979-DE
Date de télétransmission : 30/07/2019
Date de réception préfecture : 30/07/2019

PORTEUR DE L'ACTION	NOM DE L'ACTION	AVIS COTEC	BUDGET ACTION	MONTANT SURV.	COMMUNE DU MOULE RESTANTS	CREDITS SPÉ	DDSP	DAC	CDC	Dep.	Région	CANGT	SEMSAMAR	SIG	AIS	CGSS	CAF	DDPJ	FIPD	EPF	Montants proposés pendant le COTEC	Montants restants à trouver	%	COMMENTAIRE		
CULTURE	GINE WOULE	Micro Folles	18 000,00	18 000,00	3 600,00	14 400,00	15 000,00	?	3000,00												18 000,00	0,00	?			
	GINE WOULE	Ciné Tremay	30 325,00	14 500,00	3 500,00	11 000,00	4 000,00	7000,00	1000,00				3000,00									11 000,00	0,00			
	CEFRIM	Atelier musique et danse Mayolé	35 000,00	30 000,00	10 000,00	20 000,00	4 000,00	4000,00	2000,00	5000,00			5000,00									20 000,00	0,00			
	DECLIC	Eveil musical et sonore	34 660,00	21 138,00	10 000,00	11 138,00	2 000,00	5000,00	2000,00									2138,00					11 138,00	0,00		
	Actions Village	Kont en wazinaj	25 000,00	25 000,00	10 000,00	15 000,00	2 000,00	2000,00					5000,00									15 000,00	0,00		8000,00	
GERONTOLOGIE	FLEUR DE VIE	ProxiJaden an nou	21 143,00	18 200,00	2 000,00	16 200,00	3 000,00	1 200,00	3 000,00	3 000,00			6 000,00									16 200,00	0,00			
	FAMILLES RURALES	Espaces loisirs itinérants et animation à domicile	40 840,00	21 000,00	12 000,00	9 000,00	3 000,00		3 000,00													6 000,00	3 000,00			
	Ville du Moule	MSAP - Ateliers des séjours à l'ère du numérique et du	21 588,00	21 588,00	4 318,00	17 270,00	4 000,00	5 000,00					8 270,00									17 270,00	0,00			
	Ville du Moule	Coordination gérontologique (CCAS)	104 507,00	104 507,00	23 230,00	81 277,00	58 047 - Droit commun						23 230,00										23 230,00	0,00		
	Associations	Chanté Nwai et illuminations derrière le fort	1 300,00	1 300,00	500,00	800,00	3 000,00						800,00									800,00	0,00			
CITOYENNETE	Ville du Moule	Village des associations	20 900,00	20 900,00	7 900,00	13 000,00	3 000,00	4 000,00				3 000,00										13 000,00	0,00			
	Ville du Moule	Fête des voisins	25 700,00	25 700,00	10 700,00	15 000,00	4 500,00					3 000,00										12 766,00	2 214,00	8,61%		
	Ville du Moule	Village de santé	8 100,00	8 100,00	600,00	7 500,00						3 500,00				4 000,00						7 500,00	0,00			
	Associations	Orchestre à l'école	40 500,00	37 500,00	9 000,00	17 000,00	5 000,00	8 000,00		2 000,00			2 000,00									17 000,00	0,00			
	Associations	Soutien scolaire	14 520,00	11 880,00	6 000,00	11 880,00	855,00			3 450,00								7 575,00					11 880,00	0,00		
RÉUSSITE EDUCATIVE	LALYWONDA J A TI MOUN	Vivons nos vacances au rythme des 5 CLAS	29 623,00	29 623,00	6 000,00	23 623,00	3 000,00		3 000,00								20 623,00					23 623,00	0,00			
	DYS DE CEUR	Riches an nou	27 004,00	27 004,00	6 000,00	21 004,00	3 500,00		5 000,00								16 004,00					21 004,00	0,00			
	Ville du Moule	Dys de Cœur	49 011,00	46 011,00	10 000,00	36 011,00	3 500,00		4 000,00	5 000,00							Droit commun à définir					12 500,00	23 511,00	47,97%		
	Ville du Moule	Programme de Réussite Educative (PRE)	178 318,00	178 318,00	28 318,00	150 000,00	130 000,00	8 000,00	8 000,00	5 500,00	6 500,00											150 000,00	0,00			
	Associations	Projet d'initiation et de familiarisation aux sports	30 000,00	22 000,00	10 000,00	12 000,00	8 000,00			4 000,00												12 000,00	0,00			
SPORT	CLUB DES D'ADAPTS	L'histoire fait surface	18 000,00	18 000,00	3 600,00	14 400,00	3 000,00	7 000,00	2 000,00								2 400,00					14 400,00	0,00			
	Associations	L'enseignement par l'archéologie sous-marine	29 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00	4 500,00	5 000,00	5 500,00													20 000,00	0,00			
	Associations	KAVAK PDD	13 490,00	11 000,00	3 000,00	8 000,00	5 000,00	1 500,00	1 500,00													8 000,00	0,00			
	Associations	Tournoi Inter-quartier	25 084,00	22 900,00	4 084,00	18 816,00	5 000,00															18 816,00	0,00			
	Associations	Une randonnée en Nord Grande-Terre	15 000,00	15 000,00	2 000,00	13 000,00	2 000,00			1 000,00	4 000,00											11 500,00	1 500,00	10,00%		

Accusé de réception en préfecture
071-219711173-20190718-4DCM201979-DE
Date de transmission : 30/07/2019
Date de réception en préfecture : 30/07/2019

PORTEUR DE L'ACTION	NOM DE L'ACTION	AVIS COTEC	BUDGET ACTION	MONTANT SUBV.	LE MOULLE	FINANCEMENTS RESTANTS	Crédits spé	FINADT	DAC	CDC	Dep.	CCIG	Région	CANST	SENSAMAR	SIG	ARS	Montants proposés pendant le COTEC	Montants restants à trouver	%	COMMENTAIRE		
Associations	Adle	Favorable	31 715,00	30 000,00	0,00	30 000,00												0,00	30 000,00				
	Salon de beauté	Favorable	68 600,00	22 000,00	8 000,00	14 000,00	8 000,00						5 000,00					14 000,00	0,00				
Actions associations	Ville du Moule	Favorable	55 500,00	55 500,00	18 500,00	37 000,00	8 000,00								26 000,00			34 000,00	3 000,00	5,41%			
	Ville du Moule	Favorable	40 000,00	40 000,00	10 000,00	30 000,00												0,00	30 000,00				
	Ville du Moule	Favorable	11 200,00	11 200,00	2 240,00	8 960,00	3 500,00								5 460,00			8 960,00	0,00				
	Ville du Moule	Favorable	311 000,00	(250 000 chantier école + 61 000 volet accompagnement social)															0,00	0,00		certa à fournir	
	Ville du Moule	Favorable	311 000,00	(250 000 chantier école + 61 000 volet accompagnement social)															0,00	0,00		certa à fournir	
	Ville du Moule	Favorable																					
	Ville du Moule	Favorable																					
	Ville du Moule	Favorable																					
	Ville du Moule	Favorable		16 000,00	16 000,00		16 000,00							16 000,00					16 000,00	0,00			

Notifiée et publiée le 30/07/2019

Accusé de réception en préfecture
 971-219711173-20190718-4DCM201979-DE
 Date de télétransmission : 30/07/2019
 Date de réception préfecture : 30/07/2019

CONTRAT DE VILLE DU MOULE
GOUVERNANCE
Engagement des partenaires programmation 2019

POREUR DE L'ACTION	NOM DE L'ACTION	AVIS COTEC	BUDGET ACTION	MONTANT SUBV.	COMMUNE DU MOULE	FINANCEMENTS RESTANTS	Crédits spé	DAC	DEAL	Dep.	Région	CANGT	CDC	SEMSAM AR	SIG	EPF	CAF	ADEME	Montants proposés pendant le COTEC	Montants restants à trouver	%	COMMENTAIRE
Acteurs Ville	Ville du Moule	Favorable	70 000,00	70 000,00	35 000,00	35 000,00	14 000,00												14 000,00	21 000,00	30,00%	
	Ville du Moule	Favorable	50 000,00	40 000,00	20 000,00	20 000,00	9 000,00	5 000,00				6 000,00							20 000,00	0,00		

Notifiée et publiée le 30/07/2019

Accusé de réception en préfecture
971-219711173-20190718-4DCM201979-DE
Date de télétransmission : 30/07/2019
Date de réception préfecture : 30/07/2019

PORTEUR DE L'ACTION	NOM DE L'ACTION	AVIS COTEC	BUDGET ACTION	MONTANT SUBV.	LE MOULE	FINANCEMENTS RESTANTS	Crédits spés	DAC	Dep.	Région	CDC	CANGT	SEMSAVAL R	SIG	ARS	CGSS	EPF	CAF	ADEME	Montants proposés pendant le COTEC	Montants restants à trouver	%	COMMENTAIRE
Acteurs associations	ECLATS DE QUARTIER	Favorable	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00											5 000,00			5 000,00	0,00		
	Ville du Moule	Favorable	30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	?	20 000,00									10 000,00			30 000,00	0,00		
	Ville du Moule	Favorable	50 000,00	50 000,00	10 000,00	40 000,00	9 500,00	5 500,00		5 000,00			15 000,00	5 000,00						40 000,00	0,00		
	Ville du Moule	Favorable	87 000,00	87 000,00	17 000,00	70 000,00	9 000,00			30500	?		30500							70 000,00	0,00		

Accusé de réception en préfecture
 971-219711173-20190718-4DCM201979-DE
 Date de télétransmission : 30/07/2019
 Date de réception préfecture : 30/07/2019